CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E159670** **VALABLE JUSQU'AU** **08/06/2027**

ÉDITÉ LE 16/04/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 07/03/2016

Raison sociale : TECHNI SERVICE HABITAT

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 01/04/2025

Capital : 1 000

13 CHEMIN DES FOURCHES
26200 MONTELIMAR

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ROMANS 2016B00645

Siret : 820 017 937 00013

Code NACE : 4329A

Numéro caisse de congés payés : 8019130

Assurance Responsabilité Travaux :
FIDELIDADE CRCD01-040704

Assurance Responsabilité Civile :
FIDELIDADE CRCD01-040704

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Téléphone : 06 95 43 98 71 **Fax :**

Portable : 06 95 43 98 71

Responsabilité légale :
BELATRECHE FARID GÉRANT

Site Internet :

E-mail : techni.service.habitat@gmail.com

Effectif moyen : 4 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 200 000 **Tranche de classification :** CA1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
7122	Isolation thermique par l'intérieur	3	08/04/2026
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante)		08/04/2026
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

16/04/2026 14:32

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E159670** **VALABLE JUSQU'AU** **08/06/2027**

ÉDITÉ LE **16/04/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 07/03/2016
Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 01/04/2025
Capital : 1 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ROMANS 2016B00645

Siret : **820 017 937** **00013**
Code NACE : 4329A
Numéro caisse de congés payés : 8019130

Assurance Responsabilité Travaux :
FIDELIDADE CRCD01-040704

Assurance Responsabilité Civile :
FIDELIDADE CRCD01-040704

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Raison sociale : **TECHNI SERVICE HABITAT**

13 CHEMIN DES FOURCHES
26200 MONTELIMAR

Téléphone : 06 95 43 98 71 **Fax :**
Portable : 06 95 43 98 71

Site Internet :
E-mail : techni.service.habitat@gmail.com

Responsabilité légale :
BELATRECHE FARID GÉRANT

Effectif moyen : 4 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	08/04/2026
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	08/04/2026

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	06/12/2023
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

16/04/2026 14:32

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.